

## TRAVAIL EN HAUTEUR : Porter un harnais sur site non équipé et sur site équipé

La réglementation ne donne pas de définition du travail en hauteur. C'est à l'employeur de rechercher l'existence d'un risque de chute de hauteur lors de l'évaluation des risques. Le Code du travail précise les règles à suivre pour la conception, l'aménagement et l'utilisation des lieux de travail et pour la conception et l'utilisation d'équipements pour le travail en hauteur.

Des règles particulières s'appliquent au secteur du BTP et à certaines catégories de travailleurs.

### Objectifs

- Utiliser les Équipements de Protection Individuelle (EPI) en toute sécurité
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie).
- Acquérir les connaissances théoriques et pratiques relatives à l'utilisation du harnais et des systèmes anti-chutes, pour évoluer en toute sécurité pour tous les travaux et accès en hauteur sur sites équipés (avec ancrages, lignes de vie) et sites non-équipés (création d'ancrages temporaires, mains courantes ...)

### MOYENS PÉDAGOGIQUES UTILISÉS

PC ou tablette et vidéoprojecteur ainsi que ressources multimédia et paperboard.

### MÉTHODES PÉDAGOGIQUE

Alternance d'exposés, études de situations concrètes et exercices pratiques.  
30% de théorie pour 70% de pratique

### PROFIL DU FORMATEUR

Formateur expert en travail qualifié selon notre processus qualité.

## HAUTEUR & FORMATIONS

Développeurs de compétences

**HAUTEUR & FORMATIONS**

25 bis Rue Marcel Boudérez 59650 Villeneuve d'Ascq  
Tél. : 03 20 84 38 46 contact@hauteur-formations.com  
N° d'activité : 32590963159

SIRET :840 876 817 00015 Code APE : 8559A

### Public visés

Toute personne utilisant un harnais pour effectuer un travail en hauteur.

Personnes amenées d'une façon occasionnelle ou permanente à exercer toute ou partie d'une activité en hauteur.

### Effectif

De 2 à 8 personnes

### Durée de la formation

1 à 2 jours jour soit 7 heures ou 14 heures.

### Prérequis

- Savoir communiquer en français
- Disposer d'une aptitude m médicale au travail en hauteur.

### Evaluation

L'évaluation des acquis théoriques et pratiques concernant les conditions d'utilisation du harnais dans différentes situations de travail est réalisée en fin de formation sur la base de QCM et d'exercices pratiques en vue d'une Autorisation de travail en hauteur avec des EPI antichute, qui sera remise par l'employeur sur la base de l'avis formulé par le formateur.

### Validation

Cette formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation remise au stagiaire.

| Site Équipé  | Site Non équipé   |
|--|---|
| <p><u>Partie théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation aux chutes de hauteur</li> <li>• Textes réglementaires européens et nationaux Droits et devoirs employeurs/ employés</li> <li>• La protection collective</li> <li>• La protection individuelle (Normes/ obligations)</li> <li>• Force choc / Facteur de chute / Tirant d'air</li> <li>• Test d'évaluation théorique</li> </ul> <p><u>Partie pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur Harnais / Antichute / Ancrages</li> <li>• Vérification des EPI avant utilisation</li> <li>• Réglage du harnais / Test de suspension</li> <li>• Déplacement sur lignes de vie horizontale</li> <li>• Parcours d'analyse des risques en hauteur</li> <li>• Déplacement sur lignes de vie verticale (appréciation du vertige)</li> <li>• Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides</li> <li>• Utilisation des longes antichute</li> </ul> | <p><u>Partie théorique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Sensibilisation aux chutes de hauteur</li> <li>• Textes réglementaires européens et nationaux Droits et devoirs employeurs/ employés</li> <li>• La protection collective</li> <li>• La protection individuelle (Normes/ obligations)</li> <li>• Force choc / Facteur de chute / Tirant d'air</li> <li>• Test d'évaluation théorique</li> </ul> <p><u>Partie pratique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur : Harnais / Anti-chutes / Ancrages.</li> <li>• Vérification des EPI avant utilisation : Réglage du harnais / Test de suspension / Déplacements avec longes doubles / Maintien au travail.</li> <li>• Déplacement sur lignes de vie horizontale. / Parcours d'analyse des risques en hauteur.</li> <li>• Déplacement sur lignes de vie verticale (appréciation du vertige).</li> <li>• Utilisation des systèmes antichute sur support d'assurage flexibles et rigides.</li> <li>• Réalisation de points d'ancrages temporaires et nœuds sur cordes, installation de mains courantes, lignes de vies provisoires.</li> <li>• Mise en place des modes opératoires d'interventions en hauteur.</li> <li>• Atelier d'évacuation d'une personne suspendue avec évacuateur (si possibilité).</li> </ul> |